

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/HaitiWashington-confiant-pour-le-scrutin-du-7-fevrier>

HaitiWashington "confiant" pour le scrutin du 7 février

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : jeudi 26 janvier 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Les États-Unis comptent sur l'organisation comme prévu le 7 février des élections présidentielle et législatives en Haïti, a déclaré mercredi la diplomate américaine Janet Ann Sanderson, ambassadeur désigné à Port-au-Prince.

Par l'Agence France-Presse

Washington, Le mercredi 25 janvier 2006

« Nous avons reçu l'assurance, de la part du gouvernement provisoire, de l'ONU et de l'OEÀ (Organisation des États américains), qu'il n'y a pas de raison technique à ce stade pour laquelle les élections ne devraient pas se dérouler », a déclaré Mme Sanderson lors d'une audition à la commission des affaires étrangères du Sénat, en vue de la confirmation de sa nomination d'ambassadeur.

« La Minustah (Mission de stabilisation des Nations unies en Haïti) semble capable d'assurer la sécurité nécessaire pour les élections », a ajouté Mme Sanderson.

« Il est temps que les élections haïtiennes aient lieu », a-t-elle encore déclaré, soulignant qu'« il est important (..) que le gouvernement élu assume la lourde charge qui l'attend ».

« Ces élections doivent marquer la fin de la politique où le vainqueur rafle toute la mise », a-t-elle aussi déclaré.

L'OEA avait fait part mardi de son inquiétude sur la situation sécuritaire en Haïti, devenue « le défi le plus important » à deux semaines des élections, selon son secrétaire général adjoint Albert Ramdin.

Les élections, renvoyées à quatre reprises, doivent être organisées le 7 février pour le premier tour de la présidentielle et des législatives. Un second tour est prévu le 19 mars et des scrutins municipaux et locaux sont annoncés pour le 30 avril.

Interrogée par deux sénateurs sur la poursuite de la violence, Mme Sanderson a soulignait qu'elle concernait surtout la capitale, le reste du pays étant relativement épargné.

Enfin, interrogée sur le sort du père Gérard Jean Juste, un proche de l'ex-président haïtien Jean Bertrand Aristide, en détention depuis juillet, Mme Anderson a indiqué que Washington demandait à ce qu'il puisse bénéficier d'une assistance médicale, pour soigner le cancer dont il souffrirait.

Janet Ann Sanderson, désignée le 7 novembre ambassadeur en Haïti en remplacement de James Foley, dont la mission s'est achevée l'été dernier, a précédemment été ambassadeur à Alger (2000-2003). Elle a également été en poste en Jordanie, en Égypte, en Israël, au Koweït et au Bangladesh.

Aucune date n'a été fixée pour le vote du Sénat sur sa nomination, qui n'a soulevé aucune objection lors de son audition mercredi.